

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet Emil'Hy
de production d'hydrogène bas
carbone et renouvelable
à Saint-Avold



**LES FICHES
DE SYNTHÈSE
DE LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET EMIL'HY

La concertation préalable a porté sur le projet de création d'une unité de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone par électrolyse de l'eau au sein du périmètre de la centrale Emile Huchet sur la commune de Saint-Avold (57). Les porteurs du projet, dénommé EMIL'HY, étaient les sociétés GazelEnergie, producteur et fournisseur d'énergies, et GRTgaz, en charge du raccordement au futur réseau MosaHYc.

1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

La concertation préalable du projet EMIL'HY s'est déroulée dans un contexte particulier lié à la présence de 3 projets de production d'hydrogène en Moselle majoritairement destinés à décarboner les activités du sidérurgiste allemand SHS via le réseau de transport MosaHYc et sur fond de réindustrialisation du site de la Centrale Emile Huchet de Saint-Avold suite à l'arrêt de l'utilisation du charbon et de sauvegarde des emplois.

Le processus d'information sur la tenue de la concertation préalable et sur le projet a consisté en la diffusion d'environ 100 dossiers de concertation, 200 synthèses du dossier de la concertation, 19 000 flyers d'information avec carte T dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Saint-Avold, L'Hôpital, Carling, Porcellette, Diesen et Creutzwald, la pose d'environ 100 affiches et de fortes retombées médiatiques via les journaux locaux et régionaux.

Le dispositif de concertation a offert des modalités variées pour garantir la participation des publics. En effet 7 temps forts ont été proposés pendant 8 semaines, alternant des réunions, des débats mobiles et un atelier thématique. La participation du public a été soutenue (558 personnes ont participé aux événements, 34 contributions ont été

déposées et 23 cahiers d'acteurs ont été rédigés et présentés aux porteurs du projet).

Cette concertation a fait émerger des questionnements liés au projet lui-même comme son financement, les autres projets du site de la centrale (chaudières bois énergie et conversion de la centrale à charbon en centrale biomasse) et au cumul des projets de production d'hydrogène sur le territoire (notamment sur le dimensionnement du réseau de transport d'hydrogène MosaHYc, disponibilité en eau et en électricité). Elle a aussi été source de plusieurs propositions : collaboration pour la mise en place d'une formation diplômante dans les métiers de l'hydrogène, recherche de l'usage de l'hydrogène et de la valorisation de la chaleur et de l'oxygène au sein des industriels présents sur la plateforme Chemesis.



2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANT.E.S

Le tableau ci-dessous présente de manière très synthétique les principales demandes de précisions formulées par le public et les recommandations que les garant.e.s formulent à la fin de la concertation préalable. Ces demandes de précisions et recommandations des garant.e.s sont détaillées dans la dernière partie du bilan des garant.e.s. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis au maître d'ouvrage afin qu'il puisse répondre se trouve en annexe du bilan de la concertation.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

A l'issue de la concertation, les garant.e.s reprennent ici les demandes de précisions suivantes formulées par le public vis-à-vis des porteurs du projet

1. Détailler et expliciter par typologie de postes de coûts, le montant de l'investissement financier du projet, étant donné qu'il est supérieur à celui de plusieurs autres projets nationaux, notamment en comparaison à la tonne d'hydrogène produit
2. Clarifier le fait que la production d'hydrogène sera asservie à la disponibilité en électricité sur le réseau
3. Clarifier le fait que la production d'hydrogène sera asservie à la disponibilité de la ressource en eau
4. Confirmer votre engagement de rejoindre l'initiative AMPHY et de collaborer activement dans les dispositifs de formation des acteurs d'une filière hydrogène (mise à disposition d'experts, accueil d'étudiants en alternance...)
5. Confirmer auprès de la Société des Eaux de l'Est (SEE) que la ressource en eau sera suffisante dans le cas où les 2 projets de production d'hydrogène (EMIL'HY et CarlHYng) se concrétiseraient
6. Confirmer auprès de RTE qu'il n'y a pas de nécessité de mettre en coupure la ligne Vigy-Marlenheim sur le poste de Saint-Avold en cas de développement des deux projets EMIL'HY et CarlHYng
7. Clarifier si la conversion de la centrale à charbon (tranche 600 MW) en centrale à biomasse s'accompagnera de la disparition totale de l'utilisation du charbon
8. Clarifier le fait que la centrale biomasse et que l'usine de production d'hydrogène pourront fonctionner simultanément
9. Porter auprès de l'association Chemiesis la suggestion de création d'une cellule employant des spécialistes dont la mission serait d'optimiser les flux d'énergies et les flux thermiques entre l'ensemble des industriels présents sur la plateforme
10. Porter auprès de l'association Chemiesis et de la CASAS la demande de réflexion d'une démarche éco-responsable en termes de mobilité (par exemple, covoiturage ou mise en place de navettes) et de création d'infrastructures inter-entreprises (par exemple, crèche d'entreprise)

Pour toutes ces demandes, il conviendra d'informer le public des réponses apportées et des informations obtenues.

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.

- | | |
|---|---|
| 1 | Poursuite des échanges avec le public via le site internet sur l'avancement du projet EMIL'HY |
| 2 | Rédaction bimestrielle d'un journal de bord du projet |
| 3 | Diffusion des études (impacts, dangers...) dès leur réalisation |
| 4 | Organisation d'une réunion publique avant l'enquête publique. |
| 5 | Information régulière en phase chantier si les porteurs de projet décident de poursuivre leur projet à l'issue de cette concertation. |